



Compte rendu

Conseil de l'Ecole Doctorale 556 "Homme, Sociétés, Risques, Territoire"

(14 février 2013, Mrsh Caen, 9h30/12h30)

Présent(e)s : Régine SCÉLLES, Dominique BEYNIER, Patrice COHEN, Fabrice DOSSEVILLE, Jean-Marc FOURNIER, Olivier MAQUAIRE, Mohamed REBAI, Olivier SIROST, Béatrice GALINON-MELENEC, Jean-Luc RINAUDO, Larue BOURDIER, Mathieu DOUET, Christian GADCHAUX, Marion LAUNAY, Marion RULL, Loic TOUZE, Evelyne DELABROISE, Christophe DURAND.

Excusé(e)s : Benjamin STECK, Daniel MELLIER, Thierry PIOT, Lamri ADOUI, Elisabeth LALOU, Brigitte DIAZ, Denis LÉBOUCHER, Fabien LECLERCQ, Geneviève TERRILLON.

Compte rendu : Ch.Durand

Ordre du jour : 8 points à aborder (dont 2 questions diverses présentées en début de réunion)

Nota : support PPT utilisé pendant la réunion et inséré dans le CR

* * *

Rappel composition du conseil (année 2/ 5 du plan 2012/2016) :

12 Ur présentes sur 15 dans l'ED 556. Le nombre de titulaires détermine le nombre de participations au conseil durant les 5 ans.

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
EA3918 CERReV	EA3918 CERReV	EA3918 CERReV	EA3918 CERReV	EA3918 CERReV
EA 4306 PSY NCA	EA 4306 PSY NCA	EA 4306 PSY NCA		EA 4306 PSY NCA
UMR 6266 IDEES CIRTAI				
EA 2657 civiic	EA 2657 civiic	EA 2657 civiic	EA 2657 civiic	
EA 3832 Cetaps	EA 3832 Cetaps		EA 3832 Cetaps	EA 3832 Cetaps
EA965 CERSE	EA965 CERSE	EA965 CERSE		EA965 CERSE
DySoLa (fusion)	DySoLa (fusion)		DySoLa (fusion)	DySoLa (fusion)
UMR_1077 Neurospy		UMR_1077 Neurospy	UMR_1077 Neurospy	UMR_1077 Neurospy
UMR 6266 IDEES MTG		UMR 6266 IDEES MTG	UMR 6266 IDEES MTG	UMR 6266 IDEES MTG
	UMR6590 ESO (Caen)	UMR6590 ESO (Caen)	UMR6590 ESO (Caen)	UMR6590 ESO (Caen)
EA4260 CESAMS	EA4260 CESAMS	EA4260 CESAMS	EA4260 CESAMS	
UMR6554 GEOPHEN	UMR6554 GEOPHEN		UMR6554 GEOPHEN	UMR6554 GEOPHEN
	ICONES (création)	ICONES (création)	ICONES (création)	ICONES (création)
	JE2528 PALM	JE2528 PALM	JE2528 PALM	JE2528 PALM
UMR6266 GEOSYSCOM		UMR6266 GEOSYSCOM		UMR6266 GEOSYSCOM

Nota : les 3 Ur non présentes sont tenues informées de l'ODJ et peuvent faire leurs remarques

Le conseil compte :
* 12 représentants des Ur
• 1 représentant Personnel Adm.
• 4 personnalités ext. Socio-économique
• 4 personnalités ext. Universitaires
• 5 étudiants élus

SOIT 24 MEMBRES AU TOTAL

Remarque : la composition du conseil varie chaque année / élections des 5 doctorants (tous les ans en janvier, aucun quota / 3 sites de l'ED pour les étudiants). Chaque équipe est représentée par une même personne (HDR) pendant l'année.

Point 1) Informations diverses : Point statistique ED 556 / calendriers 2013/ allocations 2012/ Formations communes & mutualisées

STATISTIQUES : Suite à la demande du directeur de l'ED, les 15 Ur ont envoyé les infos les concernant (toutefois, il manque encore quelques données).

Deux remarques : le nombre d'inscrits est en légère baisse, ceci peut s'expliquer par un grand nombre de soutenances en 2012 et par l'abandon d'étudiants devenus inactifs et n'ayant pas en 2011/2012 bouclé un doctorat engagé depuis 8 ans ou plus.

Le système d'information des établissements ne permet pas à ce jour de travailler facilement sur les aspects statistiques, un certain nombre de primo inscriptions en doctorat n'étant pas ventilées dans les Ur et donc les ED.

→ Actuellement, Caen travaille à la refonte du logiciel de scolarité Apogée dans sa partie "Thèse". Le système amélioré sera en place en septembre.

Par ailleurs, a mi-février, de nombreuses inscriptions ne sont pas encore effectives et/ou n'ont pas fait l'objet de demande de suspension officielle (cf Point 5 à suivre).

→ Au moment de la rédaction de ce compte rendu, deux demandes de suspension ont été instruites et accordées pour le site de Caen.

<i>Equipe</i>	<i>Site</i>	<i>Titul.</i>	<i>Dont Pu</i>	<i>Dont Mc HDR</i>	<i>Dont Mcf</i>	<i>Insc. 2012/2103</i>	<i>Sout. 2012</i>	<i>Sout. 2013</i>
Cerrev EA 3918	Caen	29	10	6	13	45	10	13
Cersee EA 865	Caen	18	4	1	13	28	5	10
CesamS EA 4260	Caen	16	3	2	11	5	2	1
Eso Umr 6590	Caen	16	5	2	9	16	3	4
Geophen Umr 6554	Caen	9	3	1	5	10	2	4
Geosyscom Umr 6266	Caen	4	1	0	3	2	0	2
Neuro Psycho U 1077	Caen	13	7	0	6	12	4	3
Palm EA 4649	Caen	9	3	1	5	4	0	2
Cirtai	Le Havre	26	7	0	19	18	?	?
Cetaps EA 3832	Rouen	22	7	2	13	22	0	?
Civiic EA 2657	Rouen	27	5	2	20	52	7	8
Dysola EA 4701	Rouen	0	?	?	?	28	2	?
Icones EA 4699	Rouen	9	3	2	4	6	3	2
Idees Umr 6266	Rouen	0	?	?	?	?	5	?
Psy-NCA EA 4306	Rouen	28	9	1	18	27	5	5
TOTAL SITE CAEN	8	114	36	13	65	122	26	39
TOTAL SITE LE HAVRE	1	26	7	0	19	18	?	?
TOTAL SITE ROUEN	6	86	24	7	55	135	22	15
TOTAL ED 556 HSRT	15	226	67	20	139	275	48	54

→ *Ce tableau sera actualisé régulièrement.*

CALENDRIER 2013

Lundi 11 février 12h	Retour des dossiers de candidatures à un contrat doctoral financé à 100% par le CRBN à l'ED HSRT par les laboratoires d'accueil
Jeudi 14 février 2013, 9h, salle 028 MRSH	Conseil de l'ED HSRT
Jeudi 14 février 2013, salle 028 MRSH	Commission de l'ED HSRT : sélection de 3 dossiers de candidatures à un contrat doctoral financé à 100% par le CRBN
Jeudi 22 février 2013	Date limite de dépôt par l'ED HSRT des dossiers de candidature à un contrat doctoral financé à 100% au CRBN
Jeudi 22 février 2013	Date limite de dépôt des dossiers de candidatures / contrat doctoral co-financés CRBN
Mardi 30 avril 2012	Date limite de dépôt de la fiche de renseignement concernant le candidat (signée du directeur de thèse, du candidat et de l'ED HSRT) si candidat non précisé 1 ^{er} temps
Entre le 6 mai/ 17 mai	Auditions des directeurs de thèse en présence des candidats au CRBN
Jeudi 16 mai (Rouen)	Réunion des directeurs d'Unités de Recherche
Vendredi 31 mai 12h	Date limite de pré-candidature à un contrat doctoral UCBN

Lundi 24 juin 12h	Date limite de dépôt des dossiers de candidature à un contrat doctoral UCBN
Courant juin 2013	Commission permanente du CRBN
Lundi 1 juillet 2013	1 ^{er} jury d'attribution des contrats doctoraux UCBN
Jeudi 4 juillet 2013	2 ^{ème} jury d'attribution des contrats doctoraux UCBN : auditions
Vendredi 5 juillet (Visio)	Conseil de l'ED HSRT
Lundi 14 octobre 2013 (Le Havre)	Conseil de l'ED (Année 3)

➔ **Diffusé début janvier dans les 15 Ur**

POSTER DE L'ED 556 :

LOGO de l'ED
A VENIR

ÉCOLE DOCTORALE 556 HSRT

Hommes, sociétés, risques et territoire



Normandie Université

Directeur : Christophe Durand

Directrice adjointe de Rouen : Régine Scellies
Secrétariat : Éveline delabroise / email : ed556.hsrt@unicaen.fr
Site web : <http://www.unicaen.fr/recherche/mvsh/hart/5408>

Directeur adjoint du Havre : Benjamin Steck

UNIVERSITÉ DE CAEN

UNCAEN université de Caen Basse-Normandie

CERReV EA 3918
Dominique BEYNIER, directeur
Catherine CALECA, directrice adjointe
Claudine ELIOT, secrétariat
02 31 56 59 02
claudine.eliot@unicaen.fr
Pierre LAURENT, secrétariat
02 31 56 53 53
pierre.laurent@unicaen.fr

Neuropsychologie Cognitive et Neuroanatomique Fonctionnelle de la Mémoire Humaine U1077
François EUSTACHE, directeur
Annick BROCCOUEHAYS, secrétariat
02 31 47 02 80
annick.brocquehaye@unicaen.fr

Geosyscom UMR 6266
Thierry SAINT-GERAND, directeur
Emmanuel BONNET, directeur adjoint
emmanuel.bonnet@unicaen.fr

Geophen UMR 6554
Olivier MAQUAIRE, directeur
Blainine PAREY, secrétaire/gestion
02 31 56 63 84
blainine.parey@unicaen.fr

ESO-Caen UMR 6590
Jean-Marc FOURNIER, directeur
Pierre BERGEL, directeur adjoint
Cyril DARTHENAY, secrétariat
02 31 56 62 93
cyril.dartenay@unicaen.fr

UNIVERSITÉ DE ROUEN

UNIVERSITÉ DE ROUEN

DYSOLA EA 4701
Foued LAROUSSE, directeur
Patricia COHEN, directeur adjoint
Françoise FELLU, administration
02 35 14 71 23
francoise.fellu@univ-rouen.fr

PSY-NCA EA 4306
Daniel MELLIER, directeur
Régine SCÉLLES, directrice adjointe
Anne-Laure SORIN, administration
02 35 14 64 34
laurie.lawson@univ-rouen.fr

IDEES UMR 6266
Michel BUSSEY, directeur
Ophélie PIERDEAUX, administration-comptabilité
02 35 14 61 99
ophele.pierdeau@univ-rouen.fr

ICONES EA 4699
Mohamed REBAL, directeur
Laurie LAWSON, comptabilité
02 35 14 61 80
laurie.lawson@univ-rouen.fr

UNIVERSITÉ DU HAVRE

UNIVERSITÉ DU HAVRE

CIRTAI UMR 6226
John BARZMAN, directeur
Béatrice GALIGNON-MELENEC
et Eric SALDIE, directeurs adjoints
Sylviane DUCHAMP, secrétaire
02 32 74 41 35
cirtai@univ-lehavre.fr

SECRETARIAT DE L'ED À CAEN :
Éveline DELABROISE
02 31 56 61 96
ed556.hsrt@unicaen.fr

SECRETARIAT DE L'ED À ROUEN :
Catherine GODARD
02 32 10 77 83
ed556.hsrt@univ-rouen.fr

SECRETARIAT DE L'ED AU HAVRE :
Christine LE BOUO
02 32 35 74 40 42
ed556.hsrt@univ-lehavre.fr

➔ **Sera vérifié par le secrétariat avant la mise en ligne sur le site rénové.**

FORMATIONS :

Le principe est de diffuser toute l'offre à tous les doctorants et toutes les ED normandes, pour les formations communes & pour les formations spécifiques de chaque ED dont Hsrt.

➔ **Utilisation des sites web ET des listes d'envoi des étudiants en thèses de chaque site. Si le cas se présente, l'ED (et/ou le PRES) peut contribuer à une prise en charge des frais de déplacement des étudiants (en privilégiant le co-voiturage).**

→ Il reste des places ! L'ED 556 (site Caen) contribue pour 80€ au cout de l'inscription.

Question : quid des étudiants en thèse devant assurer des cours et ayant déjà une expérience d'enseignement et à qui on impose la formation "enseignement" ? Est-il possible de les en dispenser?

→ La question sera posée par Christophe Durand au Collège des ED (Cired) et le cas échéant au CS. A contrario, les doctorants sans obligation pédagogique mais qui le souhaitent, peuvent participer à ces formations sous réserve de places disponibles, la priorité reste aux étudiants ayant un contrat pédagogique (et donc une obligation d'assurer des enseignements).

Question : La prise en charge des formations pourrait-elle être conditionnée à la restitution du matériel attribué à l'étudiant ? (la même question se pose pour la prise en charge des frais de reprographie, voir plus loin)

→ Chaque laboratoire peut décider de ce type de condition pour l'attribution d'un soutien. La question ne relève pas de l'ED.

Point 2) Livret du doctorant : cadre général et forme

Rappel : le document de travail transmis est celui de l'ED 558 HMPL à ce jour.

Le principe de ce livret est convenu depuis 2 ans : le doctorant a un « livret » dans lequel il indique les formations suivies, les colloques auxquels il/elle a assisté ou participé, ses publications.

Ce livret sert de rapport d'activité, et est mobilisable pour la constitution du CV. Il permet aussi de valoriser l'offre de formation trop peu suivie pendant la thèse.

Le livret permet au doctorant de présenter l'activité qu'il a eue dans le cadre de l'ED pendant sa thèse. Le livret est un atout, il retrace un parcours et permet d'identifier les phases du travail.

USAGE(S) DU LIVRET :

Le principe est une mise à jour régulière du livret par le doctorant lui-même. Il sera pensé dans ce sens. L'idée est aussi que le livret permette d'analyser "les éléments constituant des freins à l'avancement" de la thèse.

Dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi de thèse (qui n'existe pas dans tous les laboratoires) le livret serait d'une grande utilité. **Toutefois, le suivi relève du directeur de thèse et de l'unité de recherche : l'école doctorale n'intervient sur cet aspect qu'en cas de difficultés majeures.**

Question : l'aide à la reprographie, voire la soutenance sont-elles conditionnées à la présentation du livret ? De la même manière, quand le livret est-il demandé à l'étudiant ?

Ch.Durand précise qu'il est possible de considérer le livret comme accompagnant l'étudiant en thèse pendant tout son parcours. Ainsi, il serait joint de manière obligatoire à sa demande de 1^{ère} inscription, puis le cas échéant de 4^{ème} inscription (1^{ère} dérogation) et les suivantes et enfin il

accompagnerait la demande de soutenance. On peut aussi envisager par exemple qu'il figure dans le dossier de bilan à mi-parcours mis en place en 2013 pour les titulaires d'allocations (obligatoire) et de tous les doctorants (sur la base du volontariat) en année 2 au mois de juin.

CONTENU DU LIVRET

Le document de travail actuel pourrait être utilement amélioré. Il constitue une base cohérente pour une version finalisée. Les rubriques et la forme du document restent à finaliser.

→ Une proposition sur les usages & le contenu du livret sera faite en avril, amendée en mai en réunion des Ur et soumise pour validation lors du conseil de juillet. La question du format électronique est aussi à envisager. Le CIREC travaille sur une uniformisation des pratiques entre les 8 ED.

Les rubriques envisagées son (à ce jour) :

I) Présentation du doctorant

II) Projet de thèse (début année 1)

III) Etat d'avancement fin année 1, 2, 3, 4 etc...

IV) Activités du doctorant (formations suivies, enseignement assuré, doctorales, stages milieu professionnel, séminaires Ur, stage/séjour Ur autre, participation conférences, colloques, poster, publications, soutenance mi-parcours/ comité de suivi de thèse, participation vie de l'Ur, activités associatives/ diffusion)

Point 3) Logo ED 556/ communication intra ED (listes envoi) & extérieur (site), point sur l'idée de guichet unique via le PRES.

Logo : propositions



→ Après tour de table et vote du conseil, le logo retenu est le suivant :



Listes d'envoi :

Chaque établissement dispose d'un système de liste propre. La question est de les relier, la mise à jour restant de la responsabilité de chaque site. Techniquement, cela semble poser quelques difficultés.

→ Ch.Durand fera le point sur cette question, d'ici là chaque secrétariat peut transmettre des mails à l'ensemble des doctorants de l'ED sur simple demande.

Guichet unique :

Le collège des ED normandes (CIRED) travaille à la création d'un système central et commun à toutes les ED et à chaque établissement des procédures liées au diplôme de Doctorat.

→ Quatre groupes de travail sont mis en place et feront des propositions au printemps 2013 (site web, valorisation de la thèse etc ...)

Point 4) Point financier 2013 / aides aux soutenances, reprographie, aide à la mobilité

Les budgets des trois sites de l'ED prennent en charge des éléments différents. Par exemple, l'aide à la mobilité à l'étranger des doctorants passe par le budget CS au Havre et par l'ED à Caen (pour 1/3 du cout total plafonné à 1500 €) (Pour Rouen, le chiffre est à vérifier). De la même manière, les formations spécifiques à l'ED 556 (et non communes à toutes les ED) sont financées par les ED à Caen et prises en charge par le Conseil Régional en Haute Normandie. Ainsi, à Rouen, il y a les formations financées par la CIRED pour tous et des financements possibles spécifiques aux ED. Le tableau suivant reprend les éléments de 2012 :

ROUEN	RECETTES	DEPENSES	Subv. Thèse	Subv. HDR	Subv. colloque	Mobilité intern.	Réception	Fourn.	Déplac.	Carlson
	15000	14954	7414	366	2190	1989	154	2030	617	194
			22 sout.	1 HDR	8 actions	5 actions				

CAEN	RECETTES	DEPENSES	Subv. Thèse	Semin. Pôle	Repro	Mobilité intern.	Réception	Fourn./ Tél.	Déplac.	Formations
	15000	16372	8400	337	3753	1148	435	164	820	1315
			21 sout.		19 sout.					

LE HAVRE	RECETTES	DEPENSES	Subv. Thèse	Subv. HDR	Subv. colloque	Mobilité intern.	Réception	Fourn.	Déplac.	Carlson
	1500									

Dans tous les cas, le nombre de soutenances prévues en 2013 pose problème par rapport au soutien de l'ED. En effet, à Caen avec 26 soutenances en 2012 (dont 21 aidées par l'ED) le déficit apparu a été comblé par la Mrsh. Le tableau suivant présente les comptes 2012 et une projection 2013 :

ED HSRT Budget Caen	2012 Fait	2013		
Missions / Réunion	737€	0€	}	TOUTES MISSIONS
missions ED19	83€	800€		
SEMINAIRE POLES	337€	500€		
TELEPHONE	88€	90€		
REPAS ET PAUSES	435€	450€		
FOURNITURES ADMINIS	76€	50€		
FORMATIONS - DOCTORIALES	1 315€	1 300€		
FORFAIT LABO	8 400€			Soutenances
FORFAIT REPRO	3 753€	10 410€	26	400
MOBILITES	1 148€	1 400€		
	16 372€	15 000€		Total dépenses
		14 167€		OUVERTURE SIFAC 2013
		833€		CO TUTELLES
		15 000€		Total recettes

En 2012, l'ED versait 400 € (plafond en fait) au laboratoire au titre de la soutenance et le cas échéant attribuait aux étudiants une aide à la reprographie sur présentation d'une facture acquittée (plafond à 250 €).

Pour 2013 et en prenant 26 soutenances (sur 39 prévues par les 8 Ur) une aide de 400 € est compatible avec la dotation de 15000 €. Les autres dépenses prévues sont difficilement compressibles. (En outre sur 26 soutiens, 260€ d'économie permettent ... 10€ d'augmentation de la contribution ED par soutenance...)

Question : Comment répartir les 400 € entre le laboratoire (et la soutenance) et l'aide à l'étudiant pour la reprographie de thèse ?

➔ **Après débat et échanges entre les membres du conseil, le principe pour 2013 est une prise en charge à hauteur de 300 € des frais de soutenances et une aide de 100 € à l'étudiant au titre des frais de reprographie de sa thèse (sur présentation d'une facture acquittée).**

Point 5) Suspension d'inscriptions, procédures année 2 & 3

Inscription en thèse:

La encore, les pratiques diffèrent entre les sites.

A Caen, aucun suivi durant les trois premières années après l'inscription initiale sauf problèmes / DR. En effet, l'inscription année 2 é 3 est simplifiée (sans autorisation DR, Dir Ur & Dir ED) et quasi automatique. MAIS ELLE PEUT ETRE BLOQUEE PAR LE DIRECTEUR DE THESE. Dans ce cas, l'Ur & ED sont amenées à faire un point formalisé, et -le cas échéant- provoquer une rencontre entre les instances et personnes concernées.

A Rouen, l'inscription en thèse passe chaque année par les Directeurs de thèse, de laboratoire et d'écoles doctorales.

➔ Une uniformisation des procédures est-elle envisageable ? Si oui, sur quelle base (Caen ou Rouen) ? La réflexion sur cette question reste en suspens dans le cadre du collège des ED de Normandie.

Suspension de thèse :

RAPPEL CHARTE DES THESES ➔ « Toute interruption de la thèse, constatée par une suspension de l'inscription, est assimilée à un abandon. Toutefois, de façon exceptionnelle (raisons professionnelles ou de santé mais hors convenance personnelle), le chef d'établissement peut, à titre dérogatoire, autoriser une interruption, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'école doctorale. »

➔ Cette demande formelle est à rappeler aux laboratoires, quel que soit le site.

Dérogation 4^{ème} inscription et suivante(s) :

La forme de la demande varie peu entre les sites (?)

➔ L'idée de demander le livret de l'étudiant lors de cette demande est à l'étude. La question sera arbitrer d'ici juillet 2013 (cf point précédent).

Point 6) Critères d'évaluation des candidatures allocations / composition commission

Rappel 2012 : nombre de contrats doctoraux attribués sur les trois sites :

- **HSRT Caen**
- Etablissement : 4
- Région BN (100 %) : 2
- Région 50 % : 2
- Inserm : 1
- **HSRT Rouen-Le Havre**
- Etablissement : 3 (+1* !)
- Région HN : 4

HSRT = 16

- **HMPL Caen-BN**
- Etablissement : 4
- Région : 2
- ENS : 1
- **HMPL Rouen-Le H**
- Etablissement : 4
- Région HN : 2
- ENS : 2 (Le H)

HMPL = 15

* Transféré vers une autre ED

Globalement, le passage d'ED de site à des ED disciplinaires multi-sites a permis de maintenir, ou d'accroître légèrement les dotations des SHS.

➔ *Le nombre de contrats doctoraux 2013 sera connu d'ici quelques semaines, après concertation entre les écoles doctorales.*

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION (L'année débute le 1^{er} septembre)

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
EA3918 CERReV	EA3918 CERReV		EA3918 CERReV	
	EA 4306 PSY NCA	EA 4306 PSY NCA		EA 4306 PSY NCA
UMR 6266 IDEES CIRTAI	UMR 6266 IDEES CIRTAI		UMR 6266 IDEES CIRTAI	
EA 2657 civiic		EA 2657 civiic	EA 2657 civiic	
EA 3832 Cetaps	EA 3832 Cetaps		EA 3832 Cetaps	
	EA965 CERSE	EA965 CERSE		EA965 CERSE
	DySoLa (fusion)		DySoLa (fusion)	DySoLa (fusion)
UMR_1077 Neurospy			UMR_1077 Neurospy	UMR_1077 Neurospy
UMR 6266 IDEES MTG		UMR 6266 IDEES MTG		UMR 6266 IDEES MTG
	UMR6590 ESO (Caen)	UMR6590 ESO (Caen)		UMR6590 ESO (Caen)
EA4260 CESAMS		EA4260 CESAMS		
UMR6554 GEOPHEN			UMR6554 GEOPHEN	
		ICONES (création)		ICONES (création)
	JE2528 PALM		JE2528 PALM	
		UMR6266 GEOSYSCOM		UMR6266 GEOSYSCOM

SOIT 8

Présents sans droit de vote :
Directeur & les 2 directeurs adjoints et la secrétaire de l'ED

UN même représentant toute l'année

Le conseil valide ensuite

8 votants/ labo pour l'année 2013 (hors directeur et co-directeurs ED) →
note globale

Règles : 2ans maxi après le M2R, 2 candidatures maximum

Si plusieurs candidats même Ur : classement intra-labo

Co-financement : simple avis directeur de l'ED 556

CRITERES D'OBTENTION DES CONTRATS DOCTORAUX :

CONTRATS DOCTORAUX REGION

- qualité du sujet,
- l'adéquation du sujet avec les axes de recherche du laboratoire
- parcours du candidat
- disponibilité du directeur de thèse
- potentialités d'insertion du future docteur et retombées pour le tissu économique régional

CONTRATS DOCTORAUX MINISTERE

Critère principal : LA QUALITE DU CANDIDAT ET DU DOSSIER

- résultats du master,
- appréciation du directeur de master et du directeur d'équipe (classement)
- insertion du projet dans les axes de la future équipe d'accueil ou les axes d'un des pôles pluridisciplinaires de la MRSH (argumentaire du directeur de thèse)
- capacités du candidat à synthétiser un projet de recherche, à envisager une problématique, à expliquer sa méthode pour appréhender le sujet (projet écrit)
- taux d'encadrement du directeur.

Critère secondaire : PERTINENCE DE LA PROPOSITION

- adéquation du projet de thèse avec les priorités du financeur
- adossement du projet à des réseaux (pôles de compétitivité, GIS, ..) ou des contrats de recherche.

→ Reconduction de ces critères en 2013. Le cas échéant, ils pourront être révisés.

DATE D'OBTENTION DU MASTER 2

Pour 2013, diplôme obtenu au plus tard le 23 juin, jury compris (attestation de M2).

→ Nota : pour la Haute Normandie, Régine Scelles vérifiera les dates MES & Région HN pour que les étudiants puissent postuler aux deux concours

Point 7) Forme des présentations à mi-parcours (fin année 2) & forme du retour à l'ED

Il a été décidé d'une présentation orale à mi-parcours de thèse devant l'école doctorale (1/4 h de présentation suivie de 1/4h d'échanges) Ce n'est pas un comité de suivi de thèse mais simplement l'ED observe si la thèse avance normalement.

→ Elle est obligatoire à partir de 2013 pour les doctorants sous contrat doctoral. Elle est proposée pour tous les autres sur la base du volontariat pour les étudiants en 4^{ème} inscription et suivantes. Elle peut également être demandée par l'ED.

MODALITES PRATIQUES

Il est convenu de procéder à cette présentation au printemps de l'année 2 de la thèse. Chaque site organise une session pour les allocataires et si besoin pour les demandeurs autres.

→ Le conseil valide l'idée d'une fiche standard de retour (commune aux 3 sites ?) Elle pourra utilement figurer dans le livret de l'étudiant en thèse. Ch.Durand proposera une forme en mai.

Point 8) Questions diverses

A) Le cas des co-encadrants de thèse non HDR.

La mise en place d'un système officiel est porteuse d'enjeux : certains CNU considèrent par ailleurs qu'une qualification aux fonctions de Professeurs passe par une thèse co-encadrée et soutenue.

A ce jour, Caen ne reconnaît pas officiellement les directions de thèses des maîtres de conférences non HDR. Rouen a mis en place un système de co-encadrant pour les MCF. Ce système se limite à UNE thèse co-encadrée et passe par le Conseil Scientifique qui donne son accord "lorsque le collègue MCF dont le dossier permet de penser qu'il aura soutenu son HDR lors de la soutenance de la thèse. HDR".

→ La question est en cours de traitement dans le CIRED. L'idée est une procédure identique aux 3 sites. Mise en place possible à la rentrée 2013/2014.

B) Journée d'informations sur l'Ecole Doctorale pour les Master 2 recherche

Les représentants étudiants demandent l'organisation d'une journée d'information à destination des Master 2 recherche qui débutent leur année. L'idée est de leur permettre de connaître les modalités d'accès à la thèse et à son financement.

→ Le contenu et la forme de cette présentation seront finalisés en mai pour une mise en place en octobre prochain. Les représentants étudiants et Ch.Durand gardent le contact sur cette question.

A Caen, le 26 mars 2013

Rapporteur : Christophe DURAND (relu R.Scelles pour Rouen et B.Galinon-Mélenec pour Le Havre)